

■ **DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3.0 NOV. 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## **SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

# Point n°4 : Désignation d'un nouveau membre suppléant au sein de la Commission d'Appel d'offres du CCAS – remplacement de Mme Morgado.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre du mois de novembre à quatorze heures trente.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Champigny sur Marne, légalement convoqué le 18 novembre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

#### Présents:

Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du CCAS
Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ, Vice-Présidente du CCAS
Madame Geneviève CARPE
Madame Jacqueline BENHAMED
Madame Sophie AMAR
Madame Sabrina ABCHICHE
Madame Josiane ALIX
Madame Asma ASHRAF
Madame Nicole LEANDRI
Monsieur Jean-Pierre MEUNIER
Madame Marie-Hélène FORHAN
Monsieur Gheorghe NUNU

#### Absent:

Monsieur Mamadou SY

Convoqué le 18 novembre 2022

## **CCAS**

■DIRECTION DE LA SOLIDARITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Administration générale CA du 24/11/2022

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

3 9 NOV. 2022

## Délibération N°2022-49

OBJET : Désignation d'un membre suppléant au sein de la Commission d'Appel d'offres du CCAS en remplacement de Mme Morgado.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-22, L.1411-5 et L.1414-2,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le Code de la commande publique, notamment son articles R2162-22;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°2020-029 du 4 juillet 2020 portant élection du maire de la Commune de Champigny-sur-Marne Monsieur Laurent JEANNE ;

**Considérant** le renouvellement du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale intervenu le 17 septembre 2020,

Vu la délibération n°2 du 5 novembre 2020 intitulée « Désignation de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale pour siéger à la commission d'appel d'offres »

Vu la délibération du Conseil municipal n°2022-137 du 28 septembre 2022 portant élection de Madame Jacqueline BENAHMED née VALLS 17ème adjointe au maire, en remplacement de Madame Rosalia MORGADO démissionnaire de sa fonction d'adjointe au maire et de son mandat de conseillère municipale ;

Considérant la nécessité de remplacer Mme Morgado dans sa fonction de membre suppléant de la Commission d'appel d'offre

Vu les résultats du vote,

**DELIBERE** 

<u>ARTICLE 1er</u>: est élue en qualité de membre suppléant pour représenter à titre permanent le conseil d'administration au sein de la commission d'appels d'offres du centre communal d'action sociale : Madame Jacqueline Benhamed ;

ARTICLE 2: Précise que la nouvelle composition de la commission d'appel d'offres désignée à l'article précédent sera, sauf renouvellement intégral auquel il conviendrait de procéder, permanente pour toute la durée du mandat du présent conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

Le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale

Laurent JEANNE